



**Communiqué de presse, 2 avril 2010.**

## **Les villes de Limoges, Brive-la-Gaillarde, Tulle, Guéret, Périgueux et Cahors s'unissent en faveur de l'aménagement du territoire**

### **Signature d'une charte de coopération interurbaine**

Depuis de nombreuses années, les villes de Limoges, Brive-la-Gaillarde, Tulle, Guéret, Périgueux et Cahors œuvrent au désenclavement de leur territoire. Jouant un rôle décisif pour leur espace environnant, elles disposent d'atouts économiques, touristiques, culturels qu'elles souhaitent valoriser et mettre au service de leur développement.

**Dans la perspective de la réalisation de la LGV Poitiers-Limoges** (qui constitue l'une des branches de la LGV Sud Europe Atlantique), **les villes de Limoges, Brive-la-Gaillarde, Tulle, Guéret, Périgueux et Cahors souhaitent ouvrir les champs de coopération entre leur territoire.** En effet, la concrétisation de cette infrastructure emporte des considérations en terme d'aménagement et de développement que les six villes partenaires souhaitent accompagner de façon mutualisée et partagée car l'arrivée de la grande vitesse en Limousin pourra profiter à tout le centre-ouest et même au delà : ce sont 9 départements\* et plus de 3 millions d'habitants qui seront potentiellement bénéficiaires.

Le projet de LGV Poitiers-Limoges vise notamment à :

- **désenclaver le Limousin et au-delà la Dordogne, le Lot, le Cantal et l'Aveyron** en permettant une ouverture sur les réseaux européens de la grande vitesse et en facilitant à la fois l'accès aux grands centres de décision et à la façade atlantique
- faire circuler les trains à grande vitesse en les intégrant au système de desserte sud-ouest.
- **développer les complémentarités entre les différents réseaux de transport et enrichir l'offre de transport.** Le projet vise dans ce cadre à desservir les gares de centre-ville de Poitiers et Limoges, et au-delà de Brive et leurs plates-formes d'échanges intermodaux (TGV, TER, cars départementaux, transports urbains)
- **diffuser la grande vitesse** en construisant des dessertes ferroviaires en correspondance, en s'appuyant sur les étoiles ferroviaires de Limoges (vers Périgueux, Guéret, Ussel ...) et Brive (vers Aurillac, Rodez ...) pour faciliter et accroître la mobilité globale des habitants des villes desservies.

\* 9 départements : Aveyron, Charente, Cantal, Corrèze, Creuse, Dordogne, Lot, Vienne, Haute-Vienne

Ainsi, afin d'instaurer des actions de coopération concrètes dans le **domaine de l'aménagement du territoire et notamment en matière de transports, de mobilité et de rapports interurbains**, ces six villes ont décidé de signer une charte de coopération, engagement contractualisé pour une durée de dix ans.

Vendredi 2 avril 2010, Alain Rodet, Maire de Limoges, Philippe Nauche, Maire de Brive-la-Gaillarde, Bernard Combes, Maire de Tulle, Michel Vergnier, Maire de Guéret, Michel Moyrand, Maire de Périgueux, Jean-Marc Vayssouse-Faure, Maire de Cahors, se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Limoges **pour conclure cet accord, engagement concrétisé par la signature d'une charte de coopération interurbaine.**

Par ce partenariat, les villes signataires souhaitent :

- **soutenir et accompagner la création de la LGV Poitiers-Limoges et anticiper sa mise en œuvre opérationnelle** afin d'optimiser ses retombées pour l'ensemble de leur territoire,
- **apporter un suivi attentif aux projets d'infrastructures routières ou autoroutières** inscrits dans les différents schémas régionaux, nationaux ou européens de transports (ex. : Route Centre Europe Atlantique, modernisation de la liaison routière Limoges Poitiers, amélioration de la sécurité sur la RN 21 Limoges Agen par Périgueux...),
- **opérer un travail commun sur l'offre aéroportuaire** dans un objectif de non-concurrence et de complémentarités des infrastructures existantes et en réponse aux évolutions normatives notamment en terme d'obligation de service public,
- **développer les liaisons numériques** entre leurs territoires et partager leurs expériences en matière d'accès au Très Haut Débit.

**Les différentes villes partenaires entendent peser collectivement face aux structures décisionnelles nationales ou européennes dans le domaine très vaste de l'aménagement du territoire** et notamment en matière de transports, de mobilité et des rapports interurbains. Cette alliance leur permettra de disposer d'un espace d'échanges, de ressources et de prospective.

#### Contact presse

Ville de Limoges

Anne-Laure MARLIAS, Attachée de presse

Tél : 05 55 45 63 04/Fax : 05 55 45 64 41,

e-mail : [anne-laure\\_marlias@ville-limoges.fr](mailto:anne-laure_marlias@ville-limoges.fr)